

Le Mag PÉRUSIEN



“

Mot du Maire



Lors des dernières élections municipales vous avez choisi de nous renouveler votre confiance, et je vous en remercie. L'année écoulée a été marquée par une crise sanitaire à effets multiples dont l'ampleur sur l'environnement économique reste encore à découvrir. Le coronavirus a bouleversé notre quotidien et nous obligera encore dans les semaines qui viennent à beaucoup de précaution. Mais dans ce contexte morose, plusieurs constatations nous aident à rester optimistes : Notre commune est attractive puisqu'elle connaît un des plus forts développements démographiques du département depuis plusieurs années. Cette constatation a été confirmée par des sondages à l'issue du 1^{er} confinement (parfois très mal vécu par les habitants des grandes métropoles qui disposent de peu d'espace de vie) et le dé-

veloppement du télétravail. Mais être attractif pour une commune est bien. Être capable de maintenir cette attractivité, tout en répondant aux aspirations d'une majorité de pérusiens et pérusiennes est mieux. C'est dans cet esprit que nous avons rénové le cœur du bourg en y créant des commerces modernes, accueillants et faciles d'accès (parkings à proximité). Entre l'école et l'aire de jeux, comme nous nous y étions engagés, un espace culturel va être construit et sera à votre disposition au premier semestre 2022. Comme l'écrit J.F Bouthors « en cette période rude et imparable que nous fait vivre le virus, la culture est un bien essentiel : c'est l'autre vaccin dont nous avons aussi besoin ». Enfin je souhaite remercier l'équipe municipale et le personnel communal pour leur travail et leur motivation au quotidien, et chacun d'entre vous pour le civisme dont vous avez su faire preuve. Je vous souhaite mes meilleurs vœux de santé, de joie et de réussite en 2021, en ayant une pensée pour les personnes qui souffrent de maladie, d'isolement ou qui n'ont plus d'emploi.

Excellente année 2021 à tous.

Edouard de La BASSETIERE

”



Sommaire

Actualités - p4 > p11

- Bâtiments
- Voirie
- Plan Local d'Urbanisme
- Cimetière - Procédure de reprise des concessions en état d'abandon
- Passeport du Civisme
- Concert
- Amélioration qualité de l'eau
Études sur les haies
- Gîte les Tilleuls
- Finances 2020
- Vaccination
- Commerces place de la Mairie
- Local commercial à louer
- Inventaire bocager en cours et programme de replantations
- École des Petits Pérusiens
- Bibliothèque
- MARPA les Coteaux du Lac

Infos pratiques - p12 > p16

- Carte d'identité, passeport, carte grise et permis de conduire
- Assistante sociale
- État civil / Urbanisme
- Tarifs de location de la Salle du Payré / Salle des associations
- Tarifs cimetière
- Enquête séniors
- Journée Défence et Citoyenneté
- Horaires mairie
- Lutte nuisibles / Réglementation feu / Divagation animaux
- Cadastre
- Civisme
- Conciliateur de justice
- Sécurité - Transports scolaires

Associations - p17 > p26

- Quelques dates à retenir
- AAPPMA
- Club de l'amitié
- Club de tennis
- Comité de parents d'élèves
- La Folie de Finfarine
- Les Coqs Sportifs
- Union Nationale des Combattants
- L'Ordre de Malte
- Paroisse St Henri Dorie
- Poiroux Autrefois

Poiroux infos - p27 > p28

- Le Secours Catholique Talmondais
- Association Contact

Communauté de Communes

p29



Court de tennis couvert

Les anciens éclairages du tennis couvert ont été entièrement remplacés par des projecteurs Leds qui donneront un éclairage de meilleure qualité et permettront une économie substantielle d'électricité.

Stade de football

Des bancs ont été mis en place autour du terrain de football.

Suite à des dégradations qui ont été faites sur les ouvertures des vestiaires du club, il a été décidé de les sécuriser en installant des grilles métalliques.

Eglise

Les derniers travaux qui devaient être réalisés à l'église sont terminés. La montée d'escaliers qui mène au clocher est désormais entièrement sécurisée.

VOIRIE

Entretien de la voirie communale

La couche de roulement sur la route du lieudit « Les Rues » (limite Poiroux et Talmont- Saint-Hilaire) a été réalisée et ce, en partenariat avec la commune de Talmont-Saint-Hilaire, à hauteur de 50 %.

Chemin des Roses, il a été créé un réseau d'eaux

pluviales pour les nouvelles constructions.

Comme les années passées, un entretien des routes communales a été réalisé avec du Point à Temps, à hauteur de 20 tonnes de produit.



Arrêts de bus

Rue de La Pérochère : un abri de bus a été aménagé pour les transports scolaires des lycées.

La commune a installé un arrêt de bus pour les collégiens, au croisement de la Clérie de la Garde (route de St Avaugourd des Landes).

Fibre optique

La fibre optique sera installée à Poiroux en 2022 et devrait permettre à chacun d'entre nous d'en bénéficier. Elle améliorera sensiblement le débit de nos communications par internet. Mais elle est beaucoup plus sensible que le cuivre (utili-

BÂTIMENTS

Salle « Le Payré »

3 prises électriques ont été posées sous le préau attenant à la salle « Le Payré », afin de permettre le branchement d'appareils électriques lors des fêtes organisées par les associations.

Un bloc électrique extérieur a également été installé afin de brancher un groupe électrogène, en cas de nécessité.

Après avoir constaté le mauvais état de certaines tuiles, une partie de la toiture de la salle a été refaite.

Mairie

Comme pour la salle « Le Payré », un bloc électrique a été posé à l'extérieur de la mairie, pour le branchement d'un groupe électrogène.

sé actuellement) ce qui nécessite un entretien des haies et des arbres situés le long des routes communales pour éviter des chutes de branches ou des battements lors des coups de vent.

Il a donc été demandé aux propriétaires et exploitants riverains des lignes téléphoniques de procéder à l'élagage.

Si l'élagage n'était pas fait en 2022 sur certains tronçons du territoire communal, la fibre optique ne pourrait y être installée.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération du 01 juillet 2020, le conseil municipal a lancé une révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Cette révision comporte 3 phases :

Le diagnostic qui est maintenant terminé, le projet d'aménagement et de développement durable qui vous sera présenté le 25 mars 2021 et qui définira les orientations souhaitées pour la commune et enfin le règlement.

La révision d'un PLU est une tâche difficile car il faut concilier développement durable, respect de l'environnement et de la biodiversité tout en maintenant un cadre de vie agréable sans s'écarter de la réglementation qui régit l'urbanisme et l'aménagement du territoire

Les buts recherchés sont les suivants :

- Poursuivre l'accueil de nouveaux habitants et conforter l'attractivité résidentielle de la commune.

- Promouvoir un développement urbain qualitatif et sobre tout en limitant la consommation d'espace agricole et naturel.
- Valoriser les ressources locales et anticiper les évolutions liées aux changements climatiques. Accompagner le dynamisme de la vie locale.
- Protéger et valoriser la trame verte et bleue.

RÉUNION PUBLIQUE



La réunion publique initialement prévue dans le cadre du PLU, ne peut avoir lieu en présentiel en raison de la crise sanitaire. Aussi et en concertation avec les services de l'Etat, il est possible d'organiser cette réunion en visioconférence ou/et audioconférence. Pour cela, vous voudrez bien contacter le secrétariat de la mairie au 02 51 96 22 56 pour vous inscrire. Pour les personnes ne disposant pas d'internet, nous vous remercions de contacter également le secrétariat.

En fonction du nombre de personnes inscrites, nous vous donnerons la marche à suivre. **La date retenue pour cette réunion est le jeudi 25 mars à 14h30.**

CIMETIÈRE - Procédure de reprise des concessions en état d'abandon

La commune va lancer une procédure de reprise de concessions en état d'abandon. Cette procédure est longue (environ 4 ans) mais permettra

de nouveaux emplacements dans le cimetière.

Des petits panneaux seront posés devant les concessions qui semblent en état d'abandon invitant les éventuels ayant droit à se rapprocher de la mairie.

PASSEPORT DU CIVISME

En raison de la crise sanitaire et en accord avec les ambassadeurs et la directrice de l'école, il nous a semblé raisonnable de ne pas mettre en œuvre le passeport du civisme depuis le début de l'année scolaire 2020-2021. Si toutefois les conditions sanitaires s'amélioraient nettement, il pourrait éventuellement être envisagé une ou deux actions d'ici la fin de l'année scolaire.

CONCERT



Le 3 juillet 2020 avec les Gypsies 70's.

AMÉLIORATION QUALITÉ DE L'EAU- ÉTUDES SUR LES HAIES

Les grands médias nous prédisent un changement climatique plus fort que prévu, des scientifiques nous alertent sur la dégradation de notre environnement, des politiques nous disent qu'il est urgent d'agir. Peut-être verrons nous un jour sur le terrain ces grands donneurs de leçons mais en attendant, localement, nous avons dressé un état des lieux de notre cours d'eau principal avec des analyses régulières. Les nitrates, phosphores et pesticides y sont assez peu présents sur la partie qui traverse Poiroux ce qui est encourageant. Par contre un travail pour essayer d'améliorer la vie aquatique avec un débit plus naturel des cours d'eau est réalisé.

Par ailleurs notre commune qui est assez boisée, jouit d'une biodiversité intéressante (zone naturelle d'intérêt écologique floristique et faunistique) et nous souhaitons mettre en place des actions qui favorisent le rôle des pollinisateurs.

Actions de communication qui rappellent le rôle essentiel des abeilles, bourdon pour notre biodiversité.

D'autres actions concrètes seront mises en place avec ceux, parmi vous, qui voudront s'y associer.

GÎTE LES TILLEULS

13 semaines de réservation en 2020. Les appréciations laissées par les locataires sont toujours très favorables. Le gîte, de par son emplacement, ses équipements et sa décoration, plaît beaucoup aux touristes.

FINANCES 2020

Budget principal

Excédent de fonctionnement 2020 : + 698 613,50€ (excédent exceptionnel suite au reversement de clôture du budget du Lotissement La Davière + 581 439,14€.)

Taxe foncière bâti : 11.90 % (11.67 % en 2019)

Moyenne TFB Vendée : 19.36 %

Taxe foncière non bâti : 31.47 % (30.85% en 2019)

Moyenne TFNB Vendée : 47.45 %

Taxe d'habitation : 18,58 %

(La taxe d'habitation n'est payée que par 20 % des ménages et par les propriétaires de résidences secondaires.)

VACCINATION

Elle a été réalisée le 11/03/2021 pour les résidents de la MARPA. Les péruviens qui ont plus de 75 ans peuvent contacter le 02 44 41 03 51 (centre de vaccination des Sables).

COMMERCES PLACE DE LA MAIRIE



La place de la mairie et la construction des commerces sont maintenant terminés. Le multiservice (tabac, journaux, épicerie, restauration rapide à emporter, point relais colis... et maintenant la française des jeux) est ouvert. Béatrice

Sanchez et Dylan Le Kadir en ont pris la location gérance depuis le 16 août dernier. Nous espérons tous que la partie bar pourra vous accueillir le plus tôt possible, dès que la situation sanitaire le permettra.

Un autre local occupé par une infirmière, Marion Thiebaud et une sage femme Lucie Poirier vous reçoivent sur rendez-vous.

Quant à la place de la mairie, elle a été entièrement rénovée avec un grand espace piétonnier sécurisé et 19 places de stationnement.



LOCAL COMMERCIAL À LOUER - 10 PLACE DE LA MAIRIE

Un local commercial neuf, d'une surface de 45m², est libre à la location au n°10 place de la Mairie.

Si vous êtes intéressés, merci de vous rapprocher de la Mairie au 02 51 96 22 56.



INVENTAIRE BOCAGER EN COURS ET PROGRAMME DE REPLANTATIONS

Le Syndicat Mixte Auzance Vertonne et cours d'eau côtiers (SMAV) dont le président est notre maire, Edouard de la Bassetière, regroupe 29 communes et mène une action visant à inventorier puis préserver et réimplanter des dispositifs tampons. Ils ont pour rôle de filtrer les éventuels transferts de polluants vers les cours d'eau. Il peut s'agir par exemple des haies, mares, boisements, plans d'eau, prairies, etc. Cette démarche est réalisée sur des territoires prioritaires dans le cadre de la stratégie élaborée à l'échelle du SAGE (aménagement et gestion des eaux).

C'est une démarche entièrement basée sur le volontariat et en partenariat étroit avec la mairie. Sur la commune de Poiroux, qui est située sur les bassins versants des rivières du Gué Chatenay et de la Vertonne, le SMAV

a fait appel aux services de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire. La CAPDL est chargée de toute la phase de terrain jusqu'à l'accompagnement des propriétaires et des exploitants pour la replantation de haies ou de réimplantation de zones tampons comme les mares par exemple.

Vous pouvez retrouver de plus amples informations sur le site Internet du SAGE Auzance Vertonne : <http://www.sageauzancevertonne.fr>, notamment la page dédiée au programme FILTR'EAU.

Contact SMAV

Line Cerisier, chargée de mission bocage (SMAV)

Tel : 06 85 24 69 84



ÉCOLE DES PETITS PÉRUSIENS

L'école des Petits Pérusiens est une école de 4 classes qui accueille actuellement 102 élèves : 25 TPS-PS-MS ; 22 GS-CP ; 25 CP-CE1 et 30 CE2-CM1-CM2.

Cette année l'école travaille sur le thème des contes. Les enfants vont pouvoir découvrir ou redécouvrir les contes classiques ou des contes plus modernes à travers différents supports : livres, cinéma, théâtre, arts visuels, musique...

Les élèves travaillent aussi sur le thème de la mer en suivant les marins du Vendée Globe.

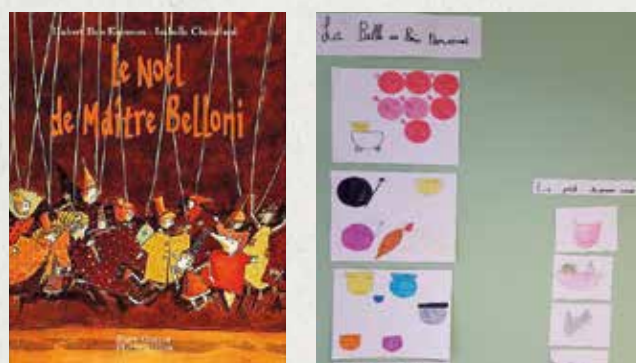
Du point de vue culturel, les enfants assistent à des séances de cinéma, de théâtre ou à un concert chaque année.

Sur le plan sportif, les élèves de l'école participent chaque année au cross (annulé malheureusement cette année en raison du contexte sanitaire) et au pentathlon de secteur. En septembre/octobre les enfants du CP au CM2 s'initient au tennis avec un intervenant diplômé. Un cycle de 8 séances de piscine est organisé de novembre à janvier. Cette année ce sont les CE2-CM1-CM2 qui en bénéficient.

Tous les deux ans l'école organise, en partenariat avec le Comité des Parents d'Elèves, une classe de découverte pour les CE-CM. En mars 2020, les enfants sont partis en classe de neige à Gavarnie. La prochaine classe de découverte aura lieu en 2022.

Pour les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022, nous vous invitons à prendre contact dès maintenant avec l'école :

02 51 96 26 96 / ce.0850429e@ac-nantes.fr
(directrice : Tiphaine MICHOT, déchargée le lundi).





BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est à nouveau ouverte !

Suite à la mise en réseau avec les bibliothèques de la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral, vous allez désormais bénéficier d'un vaste choix d'ouvrages.

Les bénévoles, Roseline, Dominique, Marie-Antoinette et Alain seront heureux de vous accueillir le mercredi de 16 h à 18 h.

Ces derniers lancent un appel à bénévolat afin de renforcer l'équipe !

Si vous êtes intéressés, vous pouvez prendre contact soit en passant par la mairie, soit en allant directement sur place le mercredi aux horaires d'ouverture.

Concernant la nouvelle bibliothèque, après avoir étudié d'autres possibilités, c'est le site qui est placé entre l'école et le terrain de sports qui a été choisi par le Conseil Municipal. Il présente l'avantage d'être facilement accessible et de se situer dans un lieu fréquenté par les Pérusiens.

D'une surface d'un peu plus de 100m², elle permettra d'accueillir les rayonnages nécessaires, un espace de convivialité pour ceux qui voudraient lire sûr place ou profiter des outils numériques qui seront mis à disposition .

Avec les élus, les bénévoles, les services du département et de la Communauté de Commune ont travaillé à l'élaboration de ce projet.



MARPA LES COTEAUX DU LAC

L'année 2020 restera marquée par cette crise sanitaire inédite.

Loin de marquer cet évènement, la Résidence Les Coteaux du Lac a lutté et lutte encore contre l'épidémie Covid 19. A ce jour, l'ensemble des résidents et du personnel de la Résidence Les Coteaux du Lac a su échapper au virus mais ce n'est pas sans effort de chacun. Effectivement, le 1er confinement a été très marquant puisque chaque repas était porté individuellement dans les logements sans aucune visite des familles et sans sortie. La phase de déconfinement a été encore plus difficile à vivre pour l'ensemble des acteurs de la MARPA. Ces périodes ont nécessité beaucoup de mobilisation de la part de l'équipe professionnelle et bien entendu beaucoup de compréhension de la part des résidents et de leurs proches. Je remercie chaleureusement chacun et chacune. Je remercie aussi particulière-

ment les élus pour leur mobilisation.

Les résidents ont apprécié tous ces gestes et ces attentions si bénéfiques.

Depuis le début de la crise sanitaire, nous nous efforçons de maintenir le moral « des troupes ». Nous avons maintenu dans la mesure du possible des animations en petits groupes et dans le respect des mesures barrières telles que l'atelier « Tonifiez votre corps ».

Aussi, en septembre, la structure a adhéré au journal Familéo, avec l'aide financière de la MSA. Chaque résident peut recevoir tous les lundis une gazette papier personnalisée où chacun peut partager les messages et les photos de son quotidien en quelques clics.

Un code est remis à chaque famille. La Marpa prend en charge le coût. C'est simple et ça fait tellement plaisir. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat.

Pendant le confinement et pour aider les structures à mieux vivre cette période, la Fondation Crédit Agricole a lancé un appel à projet simplifié auquel la MARPA a répondu et une somme de 1800 € a été accordée pour financer des tenues vestimentaires pour les agents polyvalents ainsi qu'un chariot de ménage pour le SAAD. La caisse du Crédit Mutuel Océan d'Avrillé est également venue en l'aide à la Résidence en versant 500.00 € pour financer des jeux de société et de motricité. Un grand merci aux noms des aînés et des agents de la Résidence Les Coteaux du Lac à la fondation du Crédit Agricole et au CMO d'Avrillé.

L'année 2020 acte également le changement de statut juridique de la Résidence Les Coteaux du Lac. En effet, conformément à la loi, la MARPA Résidence Les Coteaux du Lac a changé de statut pour devenir une résidence autonomie au 1er janvier 2020 et depuis cette date, elle fonctionne avec son propre service d'Aide et d'Accompa-



gnement à Domicile. Compte tenu de la situation sanitaire, ce nouveau service a été une réelle valeur ajoutée puisque le service a pu réagir et mettre en place le protocole sanitaire de façon tout à fait autonome.

Malgré cette actualité tristounette, les résidents ont tout de même pu participer à une sortie dans le cadre de l'animation financée par la Conférence des Financeurs (Conseil Départemental de la Vendée). La visite du village miniature de Vendée et la ballade au bord de mer a réchauffé les cœurs de chacun !



Sortie à Saint Gilles Croix de Vie dans le cadre de l'animation « Revisitez l'histoire de vos villages » avec la Résidence de l'Herm de SAINT Michel en l'Herm et la Résidence les Coteaux du Lac de Poiroux

Pour ouvrir les festivités de Noël, nous avons organisé un goûter le vendredi 11 décembre autour des chanteurs et des musiciens de la MARPA. Tous les résidents ont passé un bon moment qui s'est terminé sur quelques pas de danses accompagnés de gourmandises !!



Toute l'équipe ainsi que l'ensemble des résidents se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous une très belle et heureuse Année 2021. Notre corps est la barque qui nous portera jusqu'à l'autre rive de l'océan de la vie. Il faut en prendre soin ! Et se protéger, c'est protéger les autres....

Pour rappel, la MARPA est une résidence autonomie d'hébergement pour personnes âgées, non médicalisée, logement intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD qui offre un cadre accueillant et sécurisant avec des services collectifs (restauration, blanchisserie, animation, ...). La Marpa accueille aujourd'hui 24 résidents avec 10 personnes pour les accompagner au quotidien (8 agents et le pôle administratif)

Pour prendre des renseignements, vous pouvez nous contacter au 02.51.90.53.36.

Pour toute demande d'admission, il est nécessaire de faire une demande sur le site internet VIATRAJECTOIRE.

Annie Renouf, Vice-Présidente du CCAS et Anne Noirtault, Directrice.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT



Les prises de rendez-vous sont à faire uniquement sur le site de la mairie de votre choix.

Les formulaires de pré-demande sont à remplir en ligne et à imprimer sur <http://pre-demande-cni.ants.gouv.fr> (site gratuit).

A défaut, le formulaire CERFA est disponible dans toutes les mairies.

Les pièces à produire sont les suivantes :

- 2 photos d'identité de moins de 6 mois, non découpées, de face, visage dégagé.
- 1 justificatif de domicile de moins d'1 an (facture de téléphone, d'électricité, eau, attestation d'assurance habitation, avis d'imposition).
- Ancienne carte d'identité et /ou passeport. Si vous n'êtes pas en possession de la carte d'identité ou si cette dernière est périmée depuis plus de 5 ans, il est indispensable de

joindre une copie intégrale d'acte de naissance (de moins de 3 mois), sauf si votre commune de naissance est affiliée à COMEDEC (<https://ants.gouv/les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>). La demande d'acte de naissance est gratuite.

- Pour les mineurs : joindre la carte d'identité, valide ou périmée de – de 5 ans, du parent signataire de la demande.
- Pour les femmes divorcées et les mineurs de parents divorcés, joindre le jugement de divorce.
- Pour la garde alternée : joindre un justificatif de domicile de chaque parent, les cartes d'identités ou passeports des 2 parents, le jugement de garde alternée ou à défaut, une attestation conjointe sur l'honneur, des 2 parents.
- Perte ou vol : fournir la déclaration de perte ou de vol, ainsi qu'un acte de naissance, sauf si votre commune de naissance est affiliée à COMEDEC et un document officiel avec photo (copie de la carte d'identité et/ou passeport perdus ou volés, permis de conduire, permis de chasse, carte d'invalidité ...)

En cas de perte ou de vol :

Carte d'identité : en cas de perte ou de vol, fournir un timbre fiscal de 25 € disponible soit sur le site officiel du gouvernement <https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>, soit chez le buraliste ou le service des impôts.

Passeport : timbre fiscal à fournir :
plus de 18 ans = 86 €
De 15 à 18 ans : 42 €
Moins de 15 ans = 17 €

CARTE GRISE ET PERMIS DE CONDUIRE



Les demandes sont à effectuer sur le site internet de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : www.ants.gouv.fr.

Il est possible de s'adresser à Dylan au bar-tac-multiservices « La Source », qui peut vous aider dans cette démarche.

ASSISTANTE SOCIALE

En cas de besoin, vous pouvez joindre une assistante sociale au 02 51 04 62 00.

ETAT CIVIL

12

naissances

06

mariages

03

décès

05

transcriptions
de décès

04

PACS



URBANISME

12

permis de construire
dont 7 maisons
individuelles

41

déclarations préalables

62

demandes de certificats
d'urbanisme dont
13 opérationnels

24

déclarations
d'intention d'aliéner

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DU PAYRÉ

	PERUSIENS et ASSOCIATIONS PERUSIENNES	HABITANTS HORS COMMUNE
MARIAGE	340 €	395 €
FETE DE FAMILLE	235 €	310 €
VIN D'HONNEUR	175 €	240 €
ASSOCIATIONS PERUSIENNES (toutes manifestations)	165 €	
ASSOCIATIONS HORS COMMUNE (toutes manifestations)		280 €

Associations pérusiennes : salle gratuite pour la première location de l'année sauf ménage : 45 € / **Club de l'amitié** : gratuits les mercredis sauf : fête père, mère + banquet : 45 € de ménage / **Chèque de caution pour toute location** : 150 €

SALLE DES ASSOCIATIONS

Location de la salle des associations pour sépulture : 25 €. Gratuité pour les réunions des associations pérusiennes.

TARIFS CIMETIÈRE

CONCESSIONS 2m2 - 30 ans : 250 € / CONCESSIONS 2m2 - 50 ans : 500 € / COLOMBARIUM : 1 case : 250 € pour 20 ans (4 urnes maximum).



UNE ENQUÊTE POUR CONNAÎTRE LES BESOINS DES SENIORS

La communauté de communes Vendée Grand Littoral sollicite les personnes de plus de 60 ans pour aider à orienter les actions de service, en répondant à un questionnaire qui permettra de mieux connaître les préoccupations et besoins des seniors du territoire.

Le questionnaire est accessible en ligne jusqu'au 30 avril 2021 : www.vendeegrandlittoral.fr/seniors/ ou en format papier à retirer à la mairie.

JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



Les jeunes gens (garçons et filles) domiciliés dans la commune et âgés de 16 ans, sont tenus de se présenter à la mairie pour leur recensement citoyen, munis du livret de famille des parents aux dates suivantes :

- Nés entre le 01/01/2005 et le 31/03/2005 : recensement au plus tard le 30/04/2021
- Nés entre le 01/04/2005 et le 30/06/2005 : recensement au plus tard le 31/07/2021
- Nés entre le 01/07/2005 et le 30/09/2005 : recensement au plus tard le 31/10/2021
- Nés entre le 01/10/2005 et le 31/12/2005 : recensement au plus tard le 31/12/2021

Cette attestation de recensement est demandée par différentes administrations (examens, permis, par exemple...) Cette démarche est donc obligatoire.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h45
- Le lundi après-midi de 14h à 17h15
- Le vendredi après-midi de 14h à 16h30

Retrouvez les informations sur www.poiroux.fr

LUTTE CONTRE LES NUISIBLES

Rats et souris : vente d'appâts à la mairie courant septembre de chaque année (commande en mairie en août).

Frelons asiatiques : destruction prise en charge par la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral et mise en œuvre par la société Bionéo. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mairie : 3 rue de l'Hôtel de ville
85440 Talmont-Saint-Hilaire
02 51 90 60 42

1 jeudi par mois sur rendez-vous avec Monsieur ALBERT. Prendre contact avec la mairie pour connaître les dates.

RÈGLEMENTATION FEU

Extrait de l'arrêté n°12 SIDPC-DDTM 627 portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Vendée.

« Article 2 : Disposition générale sur tout le département [...]. En application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, le brûlage en incinérateur ou à l'air libre des déchets verts, produits par les ménages ou par les collectivités territoriales est interdit. Ces déchets doivent être apportés en déchetterie ou recyclés par compostage. [...] »

L'intégralité de l'arrêté est consultable sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.vendee.gouv.fr (inscrivez le numéro de l'arrêté n°12SIDPC-DDTM 627 dans la recherche), à la mairie ou sur le site internet.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Rappelons que la divagation des animaux est interdite (article L211-19 du Code Rural). La délibération prise par le conseil municipal instaure les tarifs suivants :

- Prise en charge, lecture d'identification, transport à la fourrière municipale et installation de l'animal, le premier jour : 40€
- Journée supplémentaire : 22€

CADASTRE

Les plans de cadastre sont à demander

- > Soit auprès du Centre des Impôts des Sables d'Olonne, service cadastre : 02 51 21 76 76.
- > Soit sur le site internet : www.cadastre.gouv.fr

TAILLE ET EMPLACEMENT DES HAIES ET VEGETAUX

Plusieurs règles existent concernant la taille et l'emplacement des haies et des végétaux (articles 671, 672 et 673 du code civil) :

Les règles :

- Si un arbre mesure plus de 2 mètres de hauteur, celui-ci doit être planté à minimum 2 mètres de la propriété voisine.
- Si un arbre mesure moins de 2 mètres de haut, celui-ci doit être planté à 0,50 mètres minimum de la propriété voisine. La taille du végétal ne doit donc pas dépasser les 2 mètres.
- Il n'y a pas de limite de taille pour un arbre planté à 2 mètres minimum d'une propriété voisine.

Ces règles sont aussi en vigueur pour les plantations proches du domaine public.

Les haies se trouvant à une limite de zone publique doivent être régulièrement entretenues pour ne pas entraver la circulation des usagers sur la voie.

Qui est autorisé à couper ?

- En cas de non respect des distances de plantations, les voisins peuvent demander à ce que l'arbre soit arraché ou élagué. Cependant, ils ne sont pas autorisés à couper eux-mêmes les branches d'un arbre qui dépassent sur leur propriété. C'est le propriétaire qui décide d'arracher ou d'élaguer la plantation, si celle-ci se trouve à une distance supérieure ou égale à 0,50 mètre.
- Le voisin peut couper, sans autorisation et jusqu'à la limite de propriété, les racines qui dépassent chez lui.

SECURITE - TRANSPORTS SCOLAIRES

« C'est jaune, c'est moche, et ça ne va avec rien, mais ça peut vous sauver la vie ! »

Pour la sécurité de votre enfant, n'hésitez pas à lui rappeler de porter son gilet lorsqu'il va prendre le car, à l'aller comme au retour jusqu'à la maison.



BRUITS DES PARTICULIERS

Arrêté préfectoral du 12 juillet 2013 relatif aux bruits de voisinage. Principales évolutions portant sur les horaires limitant certaines activités.

Jours d'autorisation	Du lundi au vendredi	Samedi	Dimanches et jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans des propriétés privées (1)	7h-20h	8h-19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du maire)
Appareils sonores de protection des cultures (2)	7h-21h	8h-21h	8h-10h et 18h-20h
Appareils de bricolage, de jardinage... (3)	8h30-12h et 14h-19h30	9h-12h et 15h-19h	10h-12h

(1) Dérogations possibles, à l'initiative du maire. (2) Sans excéder une période de trois semaines. (3) Appareils électriques compris.

Arrêté préfectoral n°2013/MCP/06 relatif aux règles propres à préserver des nuisances en matière de bruit de voisinage, consultable sur le site de la Préfecture de la Vendée : tapez 2013/MCP/06 dans la recherche.

Quelques dates à retenir

MARS

- Mars ou avril (date à définir) : Loto - Comité des parents d'élèves
- Samedi 20 : Concours truite - AAPPMA

AVRIL

- Date à définir : Enduro Carpe - AAPPMA

MAI

- Vendredi 14 : Fête des ruches et des abeilles - Folie de Finfarine

JUIN

- Date à définir : Kermesse - Comité des parents d'élèves

JUILLET

- Samedi 3 : Concours Float tube - AAPPMA
- Mercredis 7 / 14 / 21 / 28 : Les mercredis de l'abeille Bizzbee Folie de Finfarine
- Mercredi 14 : Tournoi de tennis en double – Tennis Club
- Samedis 17 et 24 : Tournoi de tennis en simple – Tennis Club
- Dimanche 25 : Fête suivie le soir d'un concert avec les copains des bois - Tennis Club

AOÛT

- Mercredis 4 / 11 / 18 / 25 : Les mercredis de l'abeille Bizzbee Folie de Finfarine

OCTOBRE

- Vendredi 22 : Assemblée générale - Tennis Club
- Date à définir : Petocask - Comité des parents d'élèves
- Date à définir : Enduro Carpe - AAPPMA

AAPPMA

Cette année et ceci malgré la crise sanitaire, la croissance en terme d'adhérents pour l'association de pêche des lacs de Poiroux, était au rendez-vous et devrait d'ailleurs se poursuivre dans les années à venir.

Aussi, un alevinage massif a eu lieu en fin d'année pour soutenir l'activité de pêche sur les deux lacs.

À noter : notre action est portée principalement sur la protection et le développement de la reproduction naturelle pour le plaisir de tous.

Un grand merci à ceux qui nous font confiance et au plaisir de vous croiser au fil de l'eau.

Les Dates à retenir pour l'année 2021 (sous réserve) :

• Les Concours :

- Concours truite : 20 Mars 2021
- Enduro Carpe : Avril/Octobre 2021
- Concours Float tube : 3 Juillet 2021

Les cartes de pêche peuvent être commandées sur internet www.cartedepeche.fr en précisant : AAPPMA les lacs de Poiroux ou chez plusieurs de nos dépositaires :

- La source à Poiroux
- La tabatière à longeville sur mer
- L'étape du tigre à Saint Vincent sur Jard
- France rurale à Moutiers les Mauxfaits.

Renseignements : 06 07 09 80 15 / leslacsdepoiroux@gmail.com

 Aappma leslacsdepoiroux

Le président, Pierrick Beignon



Club de l'amitié de Poiroux

Les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent les 2^{èmes} et 4^{èmes} mercredis de chaque mois, salle « Le Payré », pour un après-midi convivial en jouant soit aux cartes à la belote, l'Aluette ou au Tarot, Scrable, Triominos ou autres animations comme l'atelier créatif ... La section marche, continue tous les jeudis à 9 h 30, rendez-vous au parking du foot.

En cours d'année, le club organise des bals, pique-niques, ainsi que des repas : club, fête des Mères et Pères, Noël.

Cette année encore, nous nous efforcerons de trouver des sorties d'une journée ou des spectacles et nous espérons que vous pourrez continuer à venir très nombreux aux différentes manifestations proposées.

Nous sommes ouverts à toutes propositions pour de nouvelles activités et nous attendons vos idées afin de voir ce qui peut être mis en place.

Comme en 2020, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres au Club, nous serions heureux, en 2021, de recevoir de nouveaux adhérents.

La Présidente et on équipe vous souhaitent, à toutes et à tous, leurs meilleurs vœux pour l'année 2021, principalement des vœux de santé.

Jeannette PONDEVIE

Correspondance :

Jeannette PONDEVIE
347, Rue du payre 85440 Poiroux
02 51 96 28 57



Club de tennis

Le club de Tennis vous souhaite une bonne et heureuse Année 2021,

C'est avec 50 licenciés dont 19 jeunes que nous commençons la nouvelle saison.

L'annulation de la fête est fort préjudiciable pour le club et occasionne une grande perte de nos recettes. Mais malgré tous ces problèmes financiers nous maintenons toujours à hauteur de 50 % le financement des cours de nos jeunes.

Nous souhaitons remercier la municipalité pour le nouvel éclairage de la salle.

Avec cette année bien particulière le championnat d'été n'a, bien sûr, pas pu avoir lieu et celui d'hiver est stop-

pé pour le moment, en espérant que l'on puisse le reprendre très bientôt.

Nous souhaitons à tous de trouver plaisir et détente au sein du club pour l'année 2021.

Pour les tarifs et cartes d'accès aux cours, s'adresser à :

Tessier Joël - 06 79 77 22 74
Dupas Anthony - 06 50 78 78 21

Dates à retenir :

- 14 juillet : double
- 17 et 24 juillet : simple
- 25 juillet : fête suivie le soir d'un concert avec les copains des bois
- 22 octobre : Assemblée générale

Comité de parents d'élèves à l'école de Poiroux



Pour cette année 2021, difficile de se projeter vu le contexte sanitaire, malgré tout, nous restons motivés pour organiser nos manifestations habituelles. Les fonds récoltés servent à financer les sorties scolaires.

Les manifestations 2020 ont été presque toutes annulées mais nous avons organisé une opération pizzas et une vente de sapin. Nous avons financé en partie la sortie classe de neige qui a eu lieu au mois de février pour les CM2.

Nous restons toujours à votre écoute, vous parents, pour nous emmener de nouvelles idées.

Bureau

- Président : Hillairet Ludovic
- Vice-président : Chaigne Stephane
- Trésorière : Coutaud Annabelle
- Vice-trésorière : Tessier Marie
- Secrétaire : Durandet Eloise
- Vice-secrétaire : Barreteau Virginie

Les manifestations

- Mars ou avril : loto - Date à définir
- Juin : kermesse - Date à définir
- Octobre : petocask



La Folie de Finfarine

2020 a été une année très particulière pour tout le monde ! Pour nous aussi, la saison a été courte. Nous avons ouvert en juin et refermé précocement fin octobre.

Habituellement ouvert des vacances de printemps aux vacances de la Toussaint, nous proposons de nombreux temps forts autour du thème des abeilles et de la biodiversité. Nous n'avons pas pu faire nos fêtes du Miel mais nous avons maintenu les mercredis de l'abeille où quelques bénévoles sont venus nous aider les après-midi. Nous les remercions.

En 2021, on ne s'arrête pas : la dynamique continue !

Pour le potager en permaculture, nous recherchons des bénévoles qui aimeraient jardiner avec nous. Si ce projet vous intéresse, nous vous

proposons de nous rencontrer le samedi 20 février également.

En 2021, des formations seront disponibles sur notre site internet:

- Initiation Apiculture
- Initiation Permaculture, formation réalisée par un maraîcher de Poiroux

Mais aussi des expériences inoubliables :

- Bains de forêt avec un sylvothérapeute Vincent Karche
- Chœur de forêt Sylva Lyric, chorale en forêt ouvert à tous (1 fois par mois le dimanche matin)

Et toujours : Un cinéma, des musées, une zone humide, des jeux de pistes et des milliers d'abeilles !

Les dates à retenir :

- Fête des ruches et des abeilles : vendredi 14 mai
- Les mercredis de l'abeille Bizzbee : juillet et août

Ces festivités ne pourraient pas avoir lieu sans la participation des bénévoles. Un grand Merci à tous ! Si vous aussi vous souhaitez vous investir dans notre association, n'hésitez pas à nous contacter.

La boutique de miel est ouverte à l'année (consultez notre site internet pour les horaires d'ouverture).

Association Abeille, Miel et Nature

02 51 96 22 50 - contact@finfarine.fr
www.finfarine.fr  [lafoliedefinfarine](https://www.facebook.com/lafoliedefinfarine)



Les Coqs Sportifs

Les Coqs Sportifs vous souhaitent à tous une bonne année 2021.

Laissons l'année 2020 derrière nous, en espérant que 2021 nous permette de pratiquer pleinement notre sport dans de bonnes conditions.

La saison 2020-2021 a vu l'arrivée pour l'équipe Séniors d'un nouveau coach : Sébastien Mouhé. Il a su redynamiser l'équipe en amenant de nouvelles recrues et de nouveaux challenges pour le championnat, qui a commencé difficilement, mais s'est ressaisi avant l'arrêt du championnat.

Cette année, une équipe de foot à 8 a été créée pour les loisirs âgés de plus de 30 ans. Cette pratique se joue sur un demi-terrain avec 3 autres

équipes qui se rencontrent à peu près un jeudi soir par mois. Les matchs ont une durée de 20 minutes, en auto-arbitrage, les tacles sont interdits ! Les premiers matchs se sont bien déroulés avec une bonne ambiance, tout en respectant les gestes barrières dus au COVID19.

Pour les jeunes coqs de 5 à 9 ans, les entraînements se déroulent les mercredis de 17h à 18h et sont encadrés par Gilbert Bouet, toujours aussi dévoué au club malgré toutes les restrictions sanitaires. Pour le moment, les plateaux sont annulés jusqu'à nouvel ordre.

Nous tenions à remercier tous nos sponsors qui nous ont offerts des nouvelles tenues pour les séniors et le foot à 8 : l'entreprise CHAIGNE LANDREAU, l'entreprise NICOLAS DECOR, et



l'entreprise PM CONSTRUCTION.

Nous remercions également nos bénévoles, et nous espérons vous revoir très bientôt autour du terrain.

Les dates des futures manifestations du club vous seront communiquées ultérieurement sur notre site Facebook « Les Coqs Sportifs de Poiroux ».

Sportivement, les petits et grands Coqs Sportifs

Le Président : Mr Wilfried BELIER 06 17 41 31 22

Responsable de l'école de foot :
Mr Gilbert BOUET 06 32 78 93 53



Union Nationale des Combattants



Les années se suivent mais fort heureusement elles ne se ressemblent pas. Enfin de nouveaux adhérents ! Ils sont les bienvenues et nous leur souhaitons une très bonne intégration.

Les rappels lors des derniers bulletins ont porté leurs fruits. Si cela se poursuit, notre section ne disparaîtra pas. Nous formulons le souhait que cela se poursuive et que d'autres personnes nous rejoignent. Notre engagement dans l'opération « passeport du civisme » y est peut être pour quelque chose. La sensibilisation au « devoir de mémoire » fait prendre conscience aux enfants de la nécessité de ne pas oublier le sacrifice des nos aînés. Espérons qu'elle ne laisse pas indifférent la génération « parents » !

Comme en 2019, à l'initiative de monsieur le maire et avec le concours de madame la directrice de l'école publique, les élèves de la classe

de CM 2 ont été invités à participer à l'opération « passeport du civisme ». Tous ont répondu présents. Messieurs POIROUX Jacques et CHUSSEAU Francis sont intervenus auprès des élèves pour leur donner une information sur le « devoir de mémoire ». De plus, le 11 novembre dernier à POIROUX, nous avons pu constater l'engagement des enfants par leur présence nombreuse autour du monument aux morts de la commune. Les parents avaient également fait le déplacement. Ce qui nous réjouit particulièrement et qui est de bonne augure pour l'avenir. Autour de monsieur le maire et des porte drapeaux de la section, les enfants revêtus de leur écharpe ont déposé une fleur au pied du monument, observé une minute de silence avant de chanter la « Marseillaise ». On se doit de souligner et remercier les parents qui les ont accompagnés.

De plus, outre les journées de fêtes nationales, les adhérents ont participé aux côtés des parents d'élèves au « Téléthon ». L'association s'est également jointe à l'organisation du marché de Noël qui s'est tenu le samedi 14 décembre dernier à la salle du Payré.

L'assemblée générale s'est déroulée le dimanche 10 février 2019. A cette occasion, il a été notamment procédé à la lecture du rapport moral et à l'approbation des comptes.

Le 8 mai 2020, les enfants accompagnés de leurs parents et de leurs aînés (passeport du civisme

2018-2019) seront invités à nous rejoindre pour commémorer la fin de la seconde guerre mondiale. Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.

Voici en quelques mots présenté l'activité de la section et les projets pour 2020.

Pourquoi rejoindre cette association :

- pour éviter qu'elle ne disparaisse,
- pour maintenir le lien avec les aînés, peu nombreux, qui ont combattu pour notre liberté,
- rendre hommage à ceux qui ont donné leur vie pour maintenir notre identité et garantir notre indépendance,
- pour assurer le trait d'union entre les générations et maintenir le lien armée-nation.

Pas de besoin d'être « ancien combattant » pour rejoindre la section. Elle intègre aussi ceux qui ont servi sous les drapeaux au titre des « soldats de France ».

Toute nouvelle adhésion sera la bienvenue. Le montant de la cotisation est fixée à 25 € et elle comprend l'abonnement à la revue mensuelle de l'U.N.C.

Pour tout renseignement, il vous appartient de vous adresser à Patrick RICHARD (06 80 75 27 79), président de la section de Poiroux.

L'Ordre de Malte

L'Ordre de Malte Vendée regroupe environ deux cents adhérents, sympathisants et bénévoles.

C'est une composante de l'Ordre de Malte France, Organisation caritative reconnue d'utilité publique. Nous sommes habilités à délivrer des reçus fiscaux pour les dons que nous recevons.

Portée par ses valeurs chrétiennes, sa vocation est d'accueillir et de secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion.

Ainsi, en Vendée, nous participons au SAMU social, nous organisons des petits déjeuners tous les dimanche matin pour les sans-abri, nous visitons des malades... Nous faisons également du

soutien scolaire en partenariat avec une Institution d'accueil d'enfants en difficulté. Pour Noël, nous distribuons aux personnes de la rue des colis, afin qu'ils ne se sentent ni oubliés, ni méprisés.

En effet, rien ne remplace le regard, l'écoute et la bienveillance dont nous devons faire preuve, afin de rendre à chacun sa dignité de personne humaine.

Nous avons également, suite à la terrible explosion du 4 août 2020 à Beyrouth, financé des achats de médicaments pour les Centres Médicaux-Sociaux et les Unités Médicales Mobiles du Liban. Le signe de la croix de Malte est compris

par tous et il est le témoignage vivant de la présence chrétienne au Moyen Orient.

Enfin nous parrainons l'hôpital de Djougou au Bénin. Le département de la Vendée soutient nos actions et complète votre générosité par une subvention. En 2020, nous avons acquis un véhicule 4x4, pour permettre aux médecins d'effectuer des consultations en brousse, loin de l'hôpital.

Le tournoi de bridge organisé tous les ans à la salle du Payré, n'a pu avoir lieu pour cause de pandémie. Nous espérons pouvoir l'organiser en 2021 car il permet de financer ces actions à l'international.



“

*Notre mot d'ordre :
Une force au service du plus faible.*

”

Contact et dons : Paul de Ruyg

La Sylvinière - 97 rue de Bourgneuf - 85440 Poiroux
02 51 54 79 52 et 06 76 23 64 91
paul.de.ruyg85@outlook.fr et www.ordredemaltefrance.org

Retrouvez toute l'actualité de l'Ordre de Malte Vendée sur le site :
www.ordredemaltefrance.org/organisation/nos-implantations-en-france/vendee.ht

Paroisse catholique St Henri Dorie en Talmondais

La Paroisse St Henri Dorie en Talmondais (Grosbreuil, Poiroux & Talmont St Hilaire) regroupe les églises de Grosbreuil, Poiroux & Talmont (St Pierre, St Hilaire & la chapelle de Bourgenay).

Des permanences d'accueil pour toute la paroisse.

Presbytère de Talmont St Hilaire : mardi, jeudi & samedi de 10h à 12h.

(Inscriptions aux sacrements, intentions de messes, baptêmes, mariages, sépultures & autres demandes)

Site paroisse :

www.paroissetalmontjard.org

Site Internet du Doyenné :

www.doyenne-talmont.fr

Curé Doyen Daniel ARCHAMBAUD,
au presbytère de Talmont :

02 51 90 60 25

daniel.archambaud@diocese85.org

Prêtres : Jean Guy GROISARD, à Jard :

02 51 33 40 25

jeanguy.groisard@diocese85.org

Olivier GAIGNET, à Bourgenay,

02 51 95 20 36

Jean PAIN, aux Sables.

Mme Christine JOREL,

Laique En Mission Ecclésiale (LEME)-Pastorale de l'Enfance sur les 4 paroisses du doyenné de Talmont, Catéchèse (8-11ans), Première Communion, Profession de Foi... :

02 51 98 90 66

talmontsthilaire.catechese@diocese85.org

Communauté de religieuses à Bourgenay :

02 51 22 22 28 (Maison d'accueil)

ou 02 51 23 46 42 (Communauté)

Bulletin paroissial mensuel et bulletin doyenné bimestriel « Église en Pays Talmondais » :
12€ par distribution, 26€ par la poste ou 8€ par courriel. Abonnement au presbytère de Talmont.

Dates à retenir pour 2021 :

- Dimanche 15 août : à 10h, Stella Maris Jard sur Mer et à 11h, Parc ND de Bourgenay et Longeville.
- Dimanche 5 septembre - 10h30 : pèlerinage ND de Bourgenay

Coordonnées Présbytère :

8 Rue du Presbytère

85440 Talmont St Hilaire

Tél : 02 51 90 60 25

E-mail : talmontsthilaire@diocese85.org



Poiroux autrefois



“ *Merci à tous ceux
qui ont contribué
au soutien de nos
initiatives* ”



Poiroux autrefois, aujourd'hui et demain

Après une année d'activités réduites, l'association « Poiroux Autrefois » reste toujours prête à rebondir.

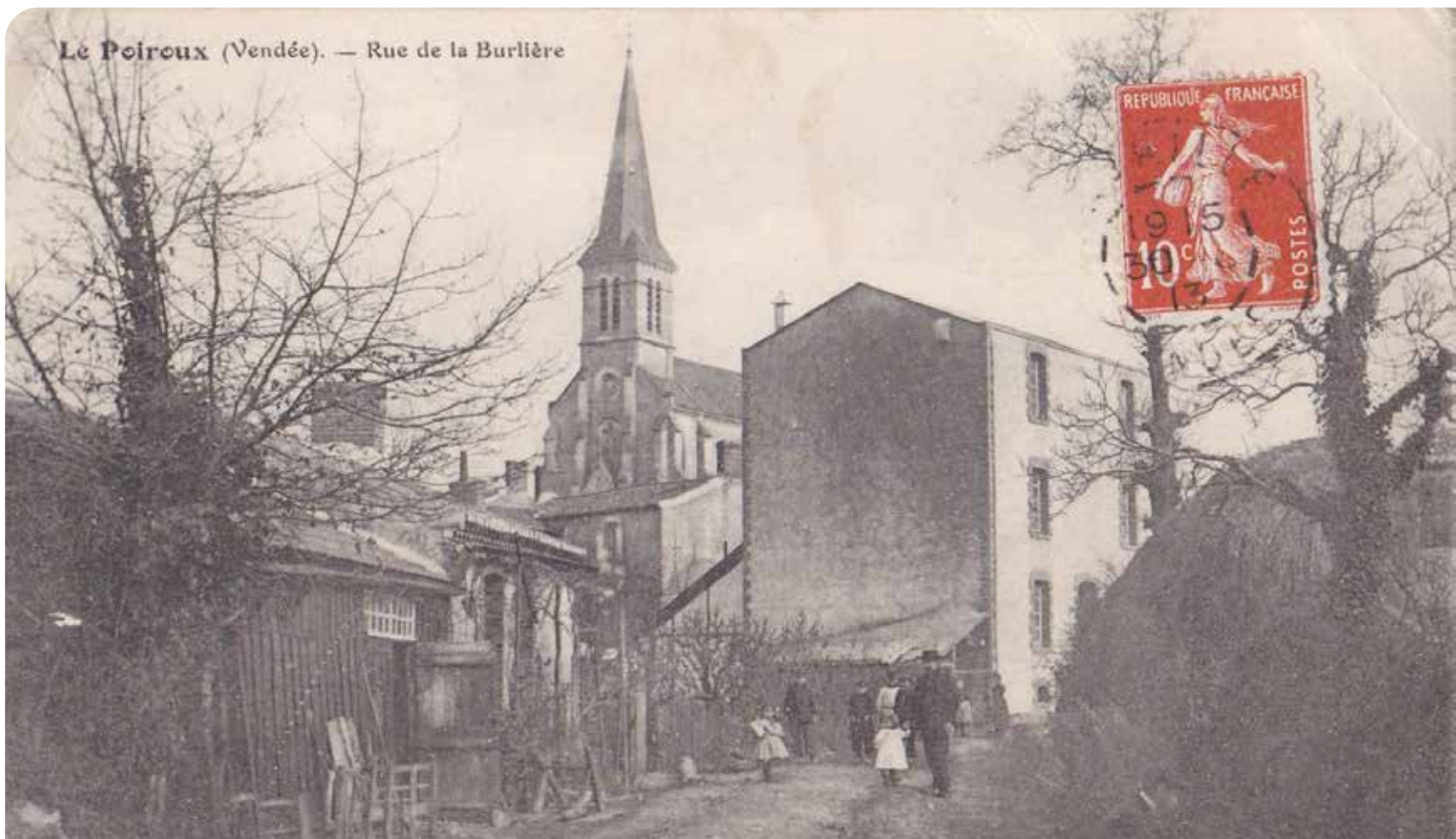
La mise en lumière de l'histoire de Poiroux s'est poursuivie entre les deux confinements avec une nouvelle exposition des illustrations du bourg de Poiroux d'hier et d'aujourd'hui, rue de la Burelière. En 2020, année de transition, les 25 membres de l'as-

sociation ont continué de soutenir l'association. Les membres du conseil d'administration ont été maintenus après l'assemblée générale de début d'année.

2021 rime avec préparer demain : lorsque les conditions le permettront, l'association se réunira pour faire revivre l'ambiance de Poiroux autrefois.

Poiroux autrefois vous souhaite une excellente péru-sienne année 2021 !

Poiroux Autrefois - 98 rue du Payré - 85440 POIROUX
06 76 32 63 47 / president.patrimoine@gmail.com





Secours catholique du Talmondais

Le SECOURS CATHOLIQUE en action malgré la Covid 19.

Le Secours Catholique du Talmondais intervient auprès de personnes en situation précaire sur les 9 communes : Avrillé, Le Bernard, Grosbreuil, Jard sur Mer, Longeville sur Mer, Poiroux, Saint Hilaire la Forêt, Saint Vincent sur Jard et Talmont Saint Hilaire.

Les bénévoles rencontrent les personnes qui souhaitent discuter ou confier leurs difficultés au cours des Permanences, le mardi de 9h30 à 11h30, au 280, rue du Paradis, à Talmont St Hilaire ou lors de déplacements à domicile.

A la suite de ces rencontres, des personnes en situation précaire reçoivent des colis alimentaires,

des aides financières ou encore des bons de carburant.

D'autres personnes ont été transportées à l'épicerie solidaire (Le Panier Talmondais) ou à des rendez-vous importants lorsqu'elles ne disposaient pas d'autres moyens de transport. Ces actions sont toujours réalisées en lien avec les Assistantes Sociales, le Panier Talmondais ou les CCAS.

En décembre, nous préparons un arbre de Noël pour les familles qui ont été reçues dans l'année au Secours Catholique et au Panier Talmondais.

En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu poursuivre les ateliers convivialité qui réunissent personnes accueillies et bénévoles pour bricoler,

réaliser une recette, jouer à des jeux de société et à la fin partager un goûter.

L'année 2020 a été marquée aussi par les travaux que la ville de Talmont Saint Hilaire a réalisés dans nos locaux du Pôle Solidarité.

Contacts :

Pour la commune de POIROUX :
Dominique BIRON - 06 89 62 94 60

Pour le Talmondais : 06 46 90 19 30

SECOURS CATHOLIQUE du Talmondais

280, rue du Paradis
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
06 46 90 19 30



Association Contact

But de l'association : l'insertion par le travail

L'association embauche des personnes qui connaissent des difficultés particulières d'insertion sociale et professionnelle, pour les mettre à disposition, auprès de particuliers, d'associations, de collectivités et d'entreprises.

Pour soutenir notre action : confiez-nous vos travaux !

Nous proposons des activités variées (ménage, jardinage, manutention, entretien de locaux, débarrassage, travaux du bâtiment...). Les travaux sont réalisés sous le contrôle d'un responsable technique.

L'association CONTACT peut vous faire bénéficier de la réduction ou du crédit d'impôts pour 50 % du montant des travaux, dans le cadre des emplois familiaux.

En faisant appel à l'association pour tous vos travaux, vous contribuez à l'insertion par le travail. Demandez

une estimation !

Vous recherchez du travail : nous recrutons !

Vous souhaitez reprendre un emploi, nous proposons différents contrats adaptés à vos souhaits, avec des temps de travail choisis, aménagés selon vos besoins.

Nous offrons un large choix d'activités pour répondre aux compétences de chacun.

478 personnes ont travaillé pour CONTACT en 2018.

Prenez rendez-vous avec nos bureaux, nous étudierons ensemble l'emploi qui vous convient le mieux.

Pour nous joindre :

12 Avenue des Sables – 85440 TALMONT ST HILAIRE
Tél. 02 51 90 20 15 – Site : www.contact85.fr



MÉDIATHÈQUES : INSCRIVEZ-VOUS !



En Vendée Grand Littoral, la culture n'a jamais été aussi accessible. 14 médiathèques vous offrent la possibilité d'emprunter gratuitement des ouvrages parmi 50 000 références. L'accès au portail web vous ouvre une multitude de ressources numériques. Et toute l'année, un programme d'animations pour petits et grands vous donne rendez-vous pour partager des moments de découvertes et d'émotions. Plus d'infos : www.mediatheques.vendeegrandlittoral.fr

FRANCE SERVICES À VOS CÔTÉS POUR VOS DÉMARCHES



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous êtes peu à l'aise avec les outils numériques ? A Moutiers-les-Mauxfaits, France Services vous accueille. Vous pourrez y réaliser vos formalités grâce à un point informatique et bénéficier d'un accompagnement sur-mesure. A noter que des permanences ont lieu dans d'autres communes et que des cours gratuits d'informatique sont régulièrement proposés (à Moutiers ou dans les communes). **Contact : 02 44 41 80 30**

SENIORS : DES ATELIERS POUR VIEILLIR EN PLEINE SANTÉ



En 2020, la Communauté de communes a lancé « ActiV'âge », un programme d'ateliers destinés aux seniors. Objectif : les aider à bien vieillir à travers des rencontres et des ateliers centrés sur des thématiques fortes : l'alimentation, la mobilité, la mémoire, la relaxation, la beauté... A vos agendas !

UN CENTRE NAUTIQUE POUR DÉCOUVRIR LA VOILE



Envie de se faire plaisir sur l'eau ? A Port Bourgenay, la Communauté de communes a créé un Centre Nautique proposant des stages de voile légère. Ouvert en période estivale ainsi que pour les vacances de Pâques et de la Toussaint, le Centre Nautique offre la possibilité aux plus jeunes (7/12 ans) de s'initier aux bases de la voile en optimist, sur un plan d'eau sécurisé. Pour les plus de 13 ans, une activité catamaran est proposée en mer. Les différents stages s'adaptent au niveau et aux envies de chacun.

Vendée Grand Littoral, c'est aussi...



Accompagner les familles

Animation du Lieu d'Accueil Enfants Parents et du Relais Assistants Maternels



Préserver un environnement d'exception

Gestion des déchets, prévention des risques d'inondations, gestion de l'assainissement collectif et non collectif et déploiement du Plan Climat Air Energie Territorial.



Encourager l'envie d'entreprendre

Développement des Zones d'activités et des ports, accompagnement des entrepreneurs, des demandeurs d'emploi et déploiement du THD.



Faire vibrer une terre d'émotions

Développement du tourisme (Offices de tourisme, base de canoës de St-Benoist) et actions culturelles (Préhistoire du CAIRN, Folie de Finfarine, Pass culture nature aventure, Classes Patrimoine).

02 51 207 207 - www.vendeegrandlittoral.fr - contact@vendeegrandlittoral.fr
35 impasse du Luthier - ZI du Pâtis 1 - BP 20 - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE





Assainissement
Aménagement de surface

Enrobé - Béton désactivé - Béton poreux
Pavage - Clôture - VRD

85440 POIROUX - 02 51 96 26 27 - Email : jacky.touvron@orange.fr



• TÔLERIE • PEINTURE • MIROITERIE

06 22 96 28 84
carrosserie.richard85@gmail.com
La Clerie, 21 rue des justices - 85440 Poiroux
SIRET 840 153 934 00017



contact@chironmenuiserie.fr

Sarl CHIRON Menuiserie
1 rue des vignes - ZA des Aires - 85520 JARD SUR MER
Jérémy JAULIN 06 68 71 84 82

Domo Elec 85

Électricité, Domotique



- Bâtiment.
- Neuf
- Rénovation
- Dépannage
- Installation
- Domotique

06.95.14.31.07

85440 Poiroux

domoelec85@gmail.com

ELEC-RENOV DE L'HABITAT
auto-entrepreneur

JOURDAN Christophe
SIRET : 82504718200010

Tous types de travaux, neuf ou rénovation
Electricité/automatisme/alarme
Menuiserie int & ext alu,pvc,bois,acier

46 rue du paradis 85440 POIROUX
06.16.87.10.07 elec-renov@stlr.fr



Fil' y Pik

Atelier couture, Zéro déchet,

Créations fait main avec Amour



En Vendée!

07.81.53.71.05

85400 Poiroux filypik85@gmail.com



J.P Garage

131 Rue du stade 85440 POIROUX
02 51 96 20 72 jppgarage.poiroux@outlook.fr
Réparation, entretien, rénovation véhicule
automobile et motoculture

LA SOURCE

près de chez vous

Carte Grise
Snack
PAIN
Petite
Epicerie
GAZ
Petite
Presse

16 place de la mairie 85440 Poiroux
02.51.20.84.03 f La Source Poiroux



**MENUISERIE
CHARPENTE
AGENCEMENT
OSSATURE BOIS**

Tél. : 02 51 90 67 09

Fax : 02 51 90 22 93

Mail : landreaujy@orange.fr

www.menuiserielandreau.fr

RGE

Rue du Chai - BP 61 - 85440 TALMONT ST-HILAIRE

LAURENT Frères S.A.R.L.

- Assainissement individuel
- Mise aux normes de fosse septique
- Terrassement, empierrement
- Parking privé
- Vente de terre végétale
- Aménagement de propriété
- Démolition

Tél. 02 51 90 63 97
Fax : 02 51 90 64 06
Francis : 06 11 29 80 55
J. Michel : 06 09 79 35 26
laurent-freres@orange.fr



74, la belle entreprise - 85440 POIROUX



**PLOMBERIE CHAUFFAGE
DÉPANNAGE RAMONAGE**

MICHEL BULTEAU
16 VENELLE DU PETIT BOURGNEUF
85440 POIROUX

TEL: 02.51.96.20.26

michel.bulteau@orange.fr

Mignot Patrick

Spécialiste : Parquets / terrasse / ouvertures

Mignot Patrick
Artisan Menuisier

123 la bilcière 85440 Poiroux
tel : 0251962714
port : 0661174177
tpm.litoral@orange.fr
tpm-patrickmignot





NADETTE COUTURE
CONFECTION - RETOUCHES

Nouveau
Broderie
personnalisée

tel : 06.71.05.95.39

Les Clères de la gare
85440 Poiroux



SARL **Nicolas Décor**

06 03 98 60 28

95 RUE DES COMBES
85440 POIROUX

PEINTURE / DÉCORATION
REVÊTEMENTS EXTERIEUR / INTERIEUR

nicolasdecor85@gmail.com



MACONNERIE
COUVERTURE
ENDUIT

PM
construction

02 51 22 69 18

70, rue du Domaine
du Moulin des Landes
85440 Poiroux

potier.construction@orange.fr

Robert ROCARD

FORGE - MÉTALLERIE - ARMATURES POUR BÉTON
GRILLES - GARDE-CORPS - PORTAILS



150 La Croisée de la Lièvre
85440 POIROUX

Tél. 02 51 96 23 34
Fax 02 51 96 20 95
robertrocard@gmail.com

www.rocardrobert-metallerie.fr



Rucher Les Broussailles

Miel de Vendée

Stéphanie Busset et Laurent de Elguézabal
Apiculteurs récoltants - 06.41.49.32.37 - s.busset@gmail.com
92, les Broussailles 85440 Poiroux



Aliment d'exception
au service de votre équilibre

Production de SPIRULINE PAYSANNE

Vente directe et visite gratuite

La ferme est ouverte
d'avril à octobre
mercredi 16h à 19h

La Nouerie
85440 Poiroux

www.spirulinedefinfarine.com

Au Taxi De Finfarine

Déplacements privés et professionnels
Toutes distances

Liaisons GARES AÉROPORTS
Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Paris, autres...

Transports de Malades assis
Chimio - Radiothérapie
Consultation ALD - Hospitalisation

• Véhicule équipé pour fauteuil roulant
• Conventionné Sécurité Sociale

Véhicule climatisé

02 51 96 27 78 • 06 14 17 46 85 "La Poiroudière" - 85440 POIROUX (Commune de rattachement Le Poiroux)
v.desmaricaux@laposte.net

Styl'isa

Votre coiffeuse privée
à domicile

styliste visagiste

06.16.50.03.86

stylisa85@orange.fr



NIEUL LE DOLENT

express

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Direction Les Sables d'Oli.



ETA VERNAGEAU Didier

Battage tous céréales

- Labours semis
- Epandage engrais - traitements
- Débroussaillage - broyage - lamier
- Entretien de terrain

Mob.: 06 88 30 31 09 Tél/Fax: 02 51 96 26 43
La Ker Adèle - 85440 Poiroux



